



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Avocats

Question écrite n° 37900

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'ouverture de l'espace juridique européen en 1993. De nombreux avocats lui ont exprimé récemment leur crainte face à l'importance des cabinets étrangers, et plus particulièrement anglais et allemands, qui sont le plus souvent regroupés avec des sociétés juridiques, leur donnant ainsi plus de puissance. Il souhaiterait donc que soit donnée au barreau français une vocation européenne en créant des structures nouvelles qui permettraient de surmonter les nombreuses difficultés rencontrées lors de la création d'un cabinet à l'étranger. Il souhaiterait également connaître son avis sur ce sujet et ce qu'il envisage afin que les professions judiciaires et juridiques puissent être réunies autour des mêmes activités. Par ailleurs, il désirerait savoir si des moyens financiers peuvent être prévus afin de faciliter l'installation de cabinets plus importants et plus performants.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37900

Rubrique : Auxiliaires de justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1103